



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E67225

VALABLE JUSQU'AU 24/01/2025

ÉDITÉ LE 18/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/01/1997

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 04/07/2011  
90 000

Raison sociale : COBAREC

15 RUE LAPLACE  
33700 MERIGNAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BORDEAUX

Siret : 410 506 125 00047

Code NACE : 4399B

Numéro caisse de congés payés : 0006071

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA 1254000

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA 1254000

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Téléphone : 05 56 72 56 72

Portable :

Site Internet : www.cobarec.com

E-mail : contact@cobarec.com

Fax : 05 56 72 94 02

Responsabilité légale :

SOGEFI TRAVAUX (501 637 177) / BOUCKAERT XAVIER PRÉSIDENT / CHARLIER ERIC DIRECTEUR D'EXPLOITATION

Effectif moyen : 33

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité  | * Date d'attribution |
|------|--|----------------------|
| 3213 | Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité supérieure) Mention RGE                     | 25/01/2024           |
| 3223 | Étanchéité en matériaux de synthèse en feuilles (Technicité supérieure) Mention RGE                    | 25/01/2024           |
| 3272 | Tôle d'acier nervurée (tan) avec étanchéité en membrane en feuilles (Technicité confirmée) Mention RGE | 25/01/2024           |
| 3811 | Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE   | 24/01/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Isolation des murs par l'extérieur                               | 24/01/2024         |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur | 25/01/2024         |

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX  
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC  
BATIMENT 8  
4, AVENUE DE CHAVAILLES  
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.